



**Conseil national
de l'information statistique**

Paris, le 06 novembre 2012
N° 153/H030

Commission TERRITOIRES

Avant- projet de programme statistique 2013

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

[Réseau de l'action régionale2](#)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

[Direction générale des collectivités locales \(DGCL\) 14](#)

MINISTERE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTERE DELEGUE A LA VILLE

[Secrétariat général du Comité interministériel des villes 17](#)

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2013

[et autres services statistiques publics 22](#)

1. Synthèse

La direction de la diffusion et de l'action régionale conduit trois types d'actions en matière de production et diffusion des données régionales et locales.

1.1. L'animation du réseau des services études et diffusion (SED) des directions régionales

Le département de l'action régionale de l'Insee anime le réseau des 24 SED des directions régionales. Leur action comporte trois volets : un socle commun de publications régulières (bilan économique et social, situation démographique, notes de conjoncture...) ; des études en partenariat avec les principaux acteurs publics régionaux en fonction de la demande ; une activité de conseil et d'accompagnement auprès des acteurs publics pour accompagner la diffusion des données locales via le site « insee.fr ». Ainsi chaque année, un nombre important d'études (environ 300 en 2011, consultables sur **insee.fr-régions**) sont réalisées en partenariat avec les services de l'État ou les collectivités territoriales pour répondre aux questions d'ordre économique ou social que les décideurs publics posent dans le cadre de la mise en place, du suivi et de l'évaluation de leurs actions. Ces « front-office » s'appuient sur des pôles de service de l'action régionale (PSAR), principalement implantés dans les grandes régions, chargés d'élaborer et de mutualiser un ensemble de méthodes harmonisées pour ces travaux. Ces études en partenariat comportent parfois des collectes de données par enquête régionale, le plus souvent des **extensions d'enquêtes nationales (cf annexe 1)**.

1.2. La production de données régionales et locales, de zonages et d'indicateurs de référence

Ce réseau concourt aussi à la production et à la mise à disposition de données régionales et locales dans les domaines où les résultats des grandes opérations statistiques nationales doivent être complétés par des dispositifs spécifiques :

- **les agrégats régionaux calés sur la comptabilité nationale** (valeurs ajoutées, PIB, revenus disponibles bruts des ménages, comptes régionaux des administrations publiques locales). Les valeurs ajoutées par région sont transmises chaque année à Eurostat pour le calcul des PIB régionaux, ainsi que les revenus disponibles par région. En 2013, seront valorisées les séries en nouvelle base de PIB et de revenus disponibles bruts ;

- **la connaissance locale de l'appareil productif** : les données annuelles de la source « **Clap** » sur les effectifs et les salaires millésimées 2011 seront mises à disposition en avril 2013. Ce dispositif sera désormais complété par **Le Fichier Économique Enrichi (FEE)** : il s'agit d'enrichir **Clap** de données économiques sur les établissements ou les entreprises auxquels ils appartiennent afin d'améliorer les diagnostics de territoire. Un premier fichier mis à disposition en 2012 sera complété au début de l'année 2013 ;

- **les revenus fiscaux et revenus disponibles localisés** : en 2013, seront diffusés les données de revenus fiscaux localisés 2011 par commune et 2010 par quartier, ainsi que les revenus disponibles localisés 2010 par département et région. Les réflexions entamées en 2011 afin de disposer de revenus disponibles finement localisés se poursuivront en 2013 dans le cadre du projet Filosofi. : il s'agit de décliner au niveau local les indicateurs de pauvreté et de niveau vie actuellement produits au niveau départemental ;

- Les estimations **d'emploi et taux de chômage** localisés par zone d'emploi : le dispositif Estel produit désormais des estimations du nombre de personnes en emploi au lieu de domicile et au lieu de travail à une échelle locale ;

- **Les activités de géoréférencement** de données infra-communales issues d'enquêtes ou de sources administratives connaîtront de nouveaux développements : l'enrichissement des indicateurs et des outils d'analyses concernant les territoires de la politique de la ville, la recherche de nouvelles sources, la prise en compte du nouveau zonage de la politique de la ville en cours d'élaboration à la demande du gouvernement ; la diffusion au cours du premier semestre 2013 de nouvelles données statistiques par carreau (maille de 200mx200m), issues de sources fiscales, du recensement et de pôle emploi.

Il contribue à la définition, la production et l'actualisation des outils et référentiels nécessaires à la **cohérence du système d'informations statistiques régionales et locales**, essentiellement sous deux formes :

- la tenue des **zonages d'études** de la statistique publique (cf travaux nouveaux),

- la constitution d'un socle **d'indicateurs de référence** par domaine et par échelle géographique. En 2013 seront poursuivis les travaux de mutualisation d'opérations régionales et de mise à disposition d'un socle d'indicateurs de référence : Tableaux RED (la Région et ses départements, anciennement TER) mis à disposition sur insee.fr et actualisés régulièrement, Notes de conjoncture complètement mutualisées début 2013 et bilans économiques mutualisés en mai 2013. Les **indicateurs territoriaux du développement durable** et les **indicateurs sociaux départementaux** mis en ligne depuis 2011 seront actualisés. Des indicateurs sur la parité au niveau local permettront la déclinaison régionale de données nationales.

1.3. La mise à disposition de l'ensemble des données régionales et locales via le site insee.fr

La Direction de la diffusion et de l'action régionale assure la mise à disposition des statistiques régionales et locales principalement via le **site insee.fr** et conduit auprès des usagers les actions d'accompagnement liées à ses enrichissements successifs :

- depuis son ouverture en février 2008, l'espace « **statistiques locales** » du **site insee.fr** est régulièrement actualisé et enrichi de nouvelles sources, notamment avec l'introduction en juillet 2010 du **niveau géographique EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale) dans le module cartographique comme un nouveau maillage de cartographie, et parmi les zonages d'aide à la sélection géographique. **Des animations sont désormais disponibles pour faciliter les comparaisons des pyramides des âges par département et par région observées de 1990 à 2007 et projetées jusqu'en 2040 ;**

- l'espace « **données infracommunales par quartier** » met à disposition depuis 2008 les données géoréférencées issues de sources administratives, du recensement ou d'enquêtes, portant sur la population des quartiers Iris des communes de plus de 10 000 habitants, des zones urbaines sensibles (ZUS) de la métropole et de la Réunion, ainsi que des quartiers CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) de la métropole. Cet espace propose depuis fin 2011 des données de population sur une maille géographique de carreaux de 200mx200m. Il s'enrichira en 2013 de nouveaux indicateurs sur cette maille.

- chaque année en décembre, depuis 2008 : la mise à disposition des **populations légales par commune (décembre n pour les populations n-2) ;**

- chaque année en juillet de l'année n : publication des **résultats du recensement de population n-3** suivant un calendrier resserré :

- o 1^{er} juillet : chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données téléchargeables au niveau communal et supracommunal ;
- o octobre : fichiers détail anonymisés et bases de données sur les flux de mobilité, bases téléchargeables à l'Iris ;

- en juin 2011, un nouveau service de diffusion de données infracommunales du RP sur des territoires personnalisés a été mis en place en direction des organismes ayant une mission de service

public. Ces zones à façon (ZAF) ne peuvent être construites que dans les communes de plus de 10 000 habitants, elles doivent comprendre plus de 1 000 logements.

2. Principaux travaux nouveaux pour 2012 - *En cours de finalisation*

2.1. Un nouveau cycle d'extensions régionales d'enquêtes sur l'innovation CIS.

La première enquête nationale et communautaire « Community Innovation Survey » (CIS2008), réalisée en 2009, s'est accompagnée d'extensions régionales dans 7 régions ; la plupart des résultats ont été publiés en 2010-2011. Le principe d'extensions est consolidé depuis 2011 avec la réalisation d'extensions régionales. La nouvelle enquête aura lieu en 2013 sur les données de 2012 et comprendra des extensions régionales.

2.2. L'extension de l'enquête « logement »

Un comité(de coordination sera prochainement mis en place pour les extensions (régionales ou locales) de l'enquête logement prévue en 2013. Trois régions réalisent une extension : Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et La Réunion.

2.-3. Construction d'indicateurs nouveaux

En 2013, (une réflexion sera menée sur des indicateurs régionaux de bien-être et de qualité de vie.

Annexe 1

Extensions régionales d'enquêtes nationales et enquêtes régionales 2011-2013

1- Extensions régionales d'enquêtes nationales et enquêtes régionales « ménages »

En 2011

France métropolitaine

- Cinq directions régionales de métropole réalisent une extension régionale de l'enquête nationale « Information et Vie quotidienne » (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord Pas de Calais, Haute-Normandie, Île-de-France, Picardie).
- La DR d'Ile de France a réalisé une extension de l'enquête Famille et Logement, enquête nationale adossée au recensement, sur la ville de Paris.

Outre-mer

- les directions inter-régionales d'Outre-mer poursuivent en 2011 leurs travaux spécifiques sur les enquêtes de flux touristiques
- elles poursuivent également l'adaptation des enquêtes nationales réalisées en métropole :
 - o l'enquête « Information et Vie quotidienne » est réalisée à la Réunion ;
 - o l'enquête « Technologies de l'Information et de la Communication » est réalisée comme en 2010 à la Réunion et à la DIRAG ;
 - o l'enquête « Emploi » est réalisée comme en 2010 à la Réunion et à la DIRAG ;
 - o l'enquête « loyers et charges » est réalisée en 2011 en Guadeloupe ; un bilan doit être réalisé pour savoir quelle suite on lui donne pour les prochaines années.
 - o la DR de la Réunion réalise en outre l'enquête « cadre de vie et sécurité », concomitamment avec la métropole en janvier-avril 2011.

En 2012

France métropolitaine

- Aucune extension d'enquête « ménages » n'est prévue en 2012.
- La DR Poitou-Charentes envisage une reproduction de l'« enquête expérimentale sur la qualité de la vie 2012 », enquête réalisée par questionnaire auto-administré sur Internet.

Outre-mer

- les directions inter-régionales d'Outre-mer poursuivront en 2012 leurs travaux spécifiques sur les enquêtes de flux touristiques
- elles poursuivront également l'adaptation des enquêtes nationales réalisées en métropole :
 - o l'enquête « Information et Vie quotidienne » sera réalisée à Mayotte ;
 - o l'enquête « Technologies de l'Information et de la Communication » sera réalisée à la Réunion et à la DIRAG ;
 - o l'enquête « Emploi » sera réalisée à la Réunion et à la DIRAG ;
 - o enfin, la Dieccte de la Réunion finance une extension régionale de l'enquête « conditions de travail ».
- la Réunion réalisera une enquête sur les « freins à la mobilité des 16-34 ans », volet complémentaire à l'enquête emploi.

En 2013

- L'enquête logement 2013 pourrait donner lieu à des extensions régionales (ou locales) ; plusieurs DR ont manifesté un intérêt pour réaliser des extensions (Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-

Calais, Ile de France, Poitou-Charentes) ; un comité de coordination devrait être prochainement constitué, à l'instar du comité mis en place pour la coordination des travaux relatifs aux extensions de l'enquête IVQ. La première mission du comité de coordination consistera à tirer les enseignements des extensions de l'enquête de 2006, qui avaient été réalisées par les DR de Bretagne, Corse, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Guadeloupe et Réunion. Les 5 DOM sont également très intéressés.

- L'enquête emploi devrait avoir lieu à Mayotte et passer en continu dans les 4 autres DOM.

2- Extensions régionales d'enquêtes « entreprises » et enquêtes régionales « entreprises »

En 2011

- Sept directions régionales de métropole (Île-de-France, Haute-Normandie et Franche-Comté Bretagne, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes) et 3 DOM (Martinique, Guadeloupe et Réunion) réalisent une extension régionale de l'enquête « CIS 2010 » dont la collecte se déroule au dernier trimestre 2011.

- Toutes les directions régionales de métropole (y compris Corse depuis 2011) et les 5 DOM poursuivent la réalisation des extensions des enquêtes de fréquentation hôtelière. Les DR de Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon poursuivent les enquêtes spécifiques auprès des autres hébergements collectifs. La DR de Languedoc Roussillon réalisera en outre une enquête auprès des meublés. Les 5 DOM réalisent en plus une enquête de flux aux aéroports.

- Trois directions régionales réalisent des enquêtes de filières : une enquête Aéronautique et Spatial en Midi-Pyrénées - Aquitaine avec Aerospace Valley, une enquête sur la filière automobile en Nord-Pas-de-Calais.

- Enfin, la DR de Midi-Pyrénées poursuit l'extension de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment.

- Pour SINE 2006, six directions régionales (Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Limousin, Guadeloupe et Rhône-Alpes) ont prévu de réaliser une extension de l'enquête SINE 2006 (Vague 3). Six directions régionales qui avaient réalisé la 2^{ème} vague de l'enquête en 2009 se sont retirées du dispositif.

En 2012

- Toutes les directions régionales de métropole (y compris Corse depuis 2011) et les 5 DOM devraient poursuivre la réalisation des extensions des enquêtes de fréquentation hôtelière ; un groupe de travail « Tourisme » est mis en place pour définir les conditions d'une nouvelle offre régionale à compter de l'année 2013.

Les DR de Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon poursuivent les enquêtes spécifiques auprès des autres hébergements collectifs. La DR de Languedoc Roussillon réalisera en outre une enquête auprès des meublés.

- Trois directions régionales poursuivront les enquêtes de filières : une enquête Aéronautique et Spatial en Midi-Pyrénées - Aquitaine avec Aerospace Valley, une enquête sur la filière automobile en Nord-Pas-de-Calais. Côté nouveau projet, l'Île-de-France a un projet d'enquête de filière dans l'aérospatial avec le pôle Astech. La Guyane souhaiterait réaliser à nouveau une enquête sur le spatial avec le CNES, la dernière datant de 5 ans.

- La DR de Midi-Pyrénées poursuivra l'extension de l'enquête de conjoncture dans le bâtiment.

- Une enquête sur les entreprises aura lieu à Mayotte

En 2013

Est prévue la 2^e vague de l'enquête Sine 2010. 9 directions régionales (Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Paca, Réunion, Limousin, Pays-de-la-Loire, Centre) ont

réalisé une extension pour la 1^e vague, avec des conventions de partenariat couvrant les 3 vagues. Sauf exception, elles réaliseront donc également la 2^e vague.

Publications parues en 2010-2011 comme suite à des enquêtes régionales ou à des extensions régionales d'enquêtes (hors fréquentation touristique)

Enquêtes de filière

[La filière automobile en Nord-Pas-de-Calais : ses acteurs face à la crise](#)
[La construction aéronautique et spatiale: fleuron de l'industrie en Aquitaine](#)
[La filière automobile en Nord-Pas-de-Calais : les relations entre les acteurs régionaux](#)

CIS (Innovation)

[La Corse surtout tournée vers l'innovation non technologique](#)
[L'innovation dans les PMI haut-normandes - Une dynamique d'innovation relativement faible dans les petites structures industrielles](#)
[La machine à innover des PME franciliennes : un rendement perfectible au regard du potentiel élevé](#)
[Innovation en Nord-Pas-de-Calais : un potentiel à optimiser](#)
[L'innovation en Pays de la Loire : l'industrie ne manque pas d'atouts](#)
[Les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur en déficit d'innovation](#)
[L'innovation bénéficie principalement à l'environnement \(Franche-Comté\)](#)

Logement

[Les dépenses de logement en 2006 : une facture moins salée en Bretagne](#)
[L'impact des événementiels touristiques en Lorraine : une évaluation par la fréquentation quotidienne](#)

Flux touristiques

[Enquête Flux Touristiques 2009 à Mayotte : Près de 50 000 touristes à Mayotte](#)
[Les touristes satisfaits de leur séjour, même s'ils le trouvent trop cher \(Réunion\)](#)
[Tourisme hiver 2008-2009 : les hébergements collectifs s'en sortent mieux que les hôtels \(Rhône-Alpes\)](#)
[Déplacements quotidiens en Midi-Pyrénées : la voiture reste en pôle position](#)

Handicap-santé

[Handicap, incapacité et dépendance dans les Hauts-de-Seine : une mosaïque de situations](#)
[Le handicap à travers ses multiples approches](#)
[Handicap ou incapacité des 20-59 ans dans les Hauts-de-Seine : une personne sur deux aidée pour les actes de la vie quotidienne](#)
[Handicap ou incapacité des 20-59 ans dans les Hauts-de-Seine : l'insertion professionnelle plus difficile que l'insertion sociale](#)
[Les situations de handicap, une question d'âge \(Rhône-Alpes\)](#)
[Le handicap à travers ses multiples approches \(Nord-Pas-de-Calais\).](#)

Enfin on peut noter la publication des « [Résultats de l'enquête comparaison spatiale des prix Corse-Continent 2010](#) ».

Annexe 2

Publications 2009-2010-2011-2012 avec composante territoriale dans les collections nationales de l'Insee

Collection « Insee Première »

- [Offre de soins de premier recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité](#)
octobre 2012 - N° 1418
- [L'attractivité économique des territoires - Attirer des emplois, mais pas seulement](#)
octobre 2012 - N° 1416
- [Dix ans de recensement de la population - De plus en plus de petits ménages dans les régions](#)
août 2012 - N° 1410
- [Une hospitalisation en court séjour sur deux a lieu à moins de 20 minutes du domicile](#)
mars 2012 - N° 1397
- [L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale](#)
février 2012 - N° 1390
- [365 000 Domiens vivent en métropole](#)
février 2012 - N° 1389
- [Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines](#)
octobre 2011- N° 1375
- [Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95 % de la population vit sous l'influence des villes](#)
octobre 2011- N° 1374
- [La population active en métropole à l'horizon 2030 : une croissance significative dans dix régions](#)
octobre 2011 - N° 1371
- [Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie](#)
août 2011 - N° 1364
- [Un habitant de pôle urbain émet deux fois moins de CO2 que la moyenne pour se rendre à son lieu de travail ou d'études](#)
juin 2011 - N° 1357
- [Aides sociales à l'insertion et aux personnes âgées - Les situations contrastées des départements](#)
avril 2011 - N° 1346
- [Le « tiers secteur », un acteur économique important - 10 % de l'emploi salarié dans les coopératives, mutuelles, associations et fondations](#)
mars 2011 - N° 1342
- [Recensement de la population en Nouvelle-Calédonie en 2009 - 50 000 habitants de plus en 13 ans](#)
février 2011 - N° 1338
- [Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà](#)
février 2011 - N° 1337
- [Un maillage du territoire français - 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines](#)
janvier 2011 - N° 1333
- [La population des zones urbaines sensibles](#)
décembre 2010 - N° 1328
- [La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer](#)
décembre 2010 - N° 1326
- [Des spécificités socioprofessionnelles régionales](#)
octobre 2010 - N° 1317

- [Les revenus des ménages entre 2002 et 2007 : un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains](#)
août 2010 - N° 1309
- [Les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural](#)
juillet 2010 - N° 1307
- [Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions](#)
mai 2010 - N° 1295
- [Le commerce de proximité](#)
mai 2010 - N° 1292
- [Une cartographie de l'emploi régional d'après le recensement de la population de 2006](#)
février 2010 - N° 1280
- [Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole](#)
février 2010 - N° 1279
- [Répartition géographique des emplois - Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision](#)
février 2010 - N° 1278
- [Jeunes et territoires - L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité](#)
janvier 2010 - N° 1275
- [Départs du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020 - Le papy-boom n'explique pas tout](#)
septembre 2009 - N° 1255
- [Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs](#)
juillet 2009 - N° 1252
- [Wallis et Futuna : Recensement de la population de 2008 - 10 % d'habitants en moins depuis 2003](#)
juillet 2009 - N° 1251
- [Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs](#)
juillet 2009 - N° 1248
- [À la campagne, comme à la ville, des commerces traditionnels proches de la population](#)
juin 2009 - N° 1245
- [La croissance périurbaine depuis 45 ans - Extension et densification](#)
juin 2009 - N° 1240
- [Mayotte : Recensement de la population de 2007 - Une population multipliée par quatre en 30 ans](#)
avril 2009 - N° 1231
- [Recensement en Polynésie française 2007 : la croissance de la population ralentit depuis 2002](#)
mars 2009 - N° 1230
- [L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006](#)
février 2009 - N° 1224
- [Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises](#)
janvier 2009 - N° 1219
- [Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes](#)
janvier 2009 - N° 1218
- [La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1er janvier 2006](#)
janvier 2009 - N° 1217

Collection « Insee Analyse »

- [Les zones franches urbaines : quel effet sur l'activité économique ?](#)
Date de parution : mars 2012 - France - Insee Analyses

- 10 -

Revue « Économie et statistique »

Économie et Statistique - 444-445 - février 2012

- [L'influence urbaine sur le prix des terres agricoles et ses conséquences pour l'agriculture](#)
Date de parution : février 2012 - France - Économie et Statistique
- [L'impact de la littoralisation sur les marchés fonciers : une approche comparative des côtes basque et charentaise](#)
Date de parution : février 2012 - France - Économie et Statistique
- [Évaluation des effets des zonages environnementaux sur la croissance urbaine et l'activité agricole](#)
Date de parution : février 2012 - France - Économie et Statistique
- [Émissions de gaz à effet de serre dues à l'agriculture et aux usages des sols en France : une analyse spatiale](#)
Date de parution : février 2012 - France - Économie et Statistique
- [Économie et statistique n°433-434 : Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : le rôle des filières et des spécialités - L'emploi et les salaires des enfants d'immigrés - Lieu de résidence et discrimination salariale - L'IPC, miroir de l'évolution du coût de la vie en France ? Ce qu'apporte l'analyse des courbes d'Engel](#)
Économie et Statistique - 433-434 - janvier 2011
- [Lieu de résidence et discrimination salariale : le cas des jeunes habitants dans une zone urbaine sensible](#)
Économie et Statistique - 429-430 - août 2010
- [Aides sociales locales, revenu de solidarité active \(RSA\) et gains du retour à l'emploi](#)
Économie et Statistique - 429-430 - août 2010
- [Économie et Statistique 427-428 - Globalisation et flux d'emploi : que peut dire une approche comptable ? - L'impact d'exonérations fiscales sur la création d'établissements et l'emploi en France rurale : une approche par discontinuité de la régression - Réduction et crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile, conséquences incitatives et redistributives - Les incitations fiscales aux dons sont-elles efficaces ?](#)
mai 2010 - N° 427-428
- [Productivité, institutions et politique économique - Économie et Statistique 419-420](#)
[Économies d'agglomération et productivité des entreprises : estimation sur données individuelles françaises](#)
août 2009 - N° 419-420
- [Disparités territoriales - Économie et Statistique n°415-416](#)
mars 2009 - N° 415-416

Collection « Insee Références »

- [Emploi et salaires - Insee Références - Édition 2011](#)
Emploi et salaires - mai 2011
- [La France et ses régions - Insee Références - Édition 2010](#)
La France et ses régions - juin 2010

- [Les salaires en France - Insee Références web - Édition 2010](#)
Les salaires en France - février 2010
- [Le tourisme en France - Édition 2008](#)
Le tourisme en France - mai 2009

Collection « Insee Résultats »

- [Statistiques d'état civil sur les naissances en 2010](#)
septembre 2011 - N° 123 soc
- [La situation démographique en 2009](#)
juin 2011 - N° 122 soc
- [Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2009 : la génération 2006 trois ans après](#)
février 2011 - N° 51 eco
- [Population immigrée - Population étrangère - Exploitation complémentaire du recensement de la population 1999 en France métropolitaine](#)
février 2011 - N° 121 soc
- [Statistiques d'état civil sur les mariages en 2009](#)
novembre 2010 - N° 115 soc
- [L'emploi départemental et sectoriel \(1989-2008\) - Le chômage départemental \(1982-2009\)](#)
novembre 2010 - N° 114 soc
- [Statistiques d'état civil sur les décès en 2009](#)
octobre 2010 - N° 113 soc
- [Les agents de l'État au 31 décembre 2008](#)
octobre 2010 - N° 112 soc
- [Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2008](#)
octobre 2010 - N° 111 soc
- [Statistiques d'état civil sur les naissances en 2009](#)
juillet 2010 - N° 110 soc
- [La situation démographique en 2008](#)
juillet 2010 - N° 109 soc
- [L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2006, 2007 et 2008](#)
avril 2010 - N° 108 soc
- [Les agents de l'État au 31 décembre 2006 et 2007](#)
mars 2010 - N° 107 soc
- [La situation démographique en France : estimations définitives de population et des indicateurs démographiques de 1999 à 2006](#)
février 2010 - N° 106 soc
- [Enquête emploi en continu 2008](#)
janvier 2010 - N° 104 soc
- [Statistiques d'état civil sur les décès en 2008](#)
décembre 2009 - N° 103 soc
- [Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2007](#)
novembre 2009 - N° 101 soc
- [Statistiques d'état civil sur les mariages en 2008](#)
novembre 2009 - N° 100 soc
- [Les salaires des agents de l'État au 31 décembre 2005, 2006 et 2007](#)
novembre 2009 - N° 99 soc

- [L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2005, 2006 et 2007](#)
septembre 2009 - N° 98 soc
- [Statistiques d'état civil sur les naissances en 2008](#)
août 2009 - N° 97 soc
- [Recensement général de la population du Territoire des îles de Wallis et Futuna \(21 juillet 2008\)](#)
juillet 2009 - N° 96 soc
- [L'emploi départemental et sectoriel \(1989-2007\) - Le chômage départemental \(1982-2008\)](#)
juillet 2009 - N° 95 soc
- [Les agents de l'État au 31 décembre 2005 et 2006](#)
avril 2009 - N° 93 soc
- [Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2007 : la génération 2002 cinq ans après](#)
janvier 2009 - N° 39 eco
- [Statistiques d'état civil sur les décès en 2007](#)
janvier 2009 - N° 91 soc
- [L'emploi dans les collectivités territoriales au 31 décembre 2004, 2005 et 2006](#)
janvier 2009 - N° 90 soc

Collection « Documents de travail »

- [Estimations régionales dans l'enquête nationale Transport et Déplacements 2007-2008](#)
septembre 2012 - N° H2012/03
- [Estimations locales du handicap dans l'enquête Handicap-Santé 2008](#)
septembre 2012 - N° H2012/02
- [Les déterminants régionaux de l'innovation](#)
juillet 2012 - N° H2012/01
- [Panorama des villes moyennes.](#)
août 2011 - n°H2011/01
- [L'emploi salarié dans le secteur agricole en 2009](#)
septembre 2011 - N° E2011/07
- [Place-based tax exemptions and displacement effects: An evaluation of the Zones Franches Urbaines program](#)
juillet 2011 - N° G2011/13
- [Les facteurs explicatifs de la mortalité infantile en France et leur évolution récente. L'apport de l'échantillon démographique permanent.](#)
juin 2011 - N° F1106
- [Les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009](#)
février 2011 - N° F1103
- [L'apport des méthodes à noyaux pour mesurer la concentration géographique #Application à la concentration des immigrés en France de 1968 à 1999](#)
juillet 2010 - N° G2010/11
- [Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement - État des lieux et évaluation comparée des sources](#)
avril 2010 - N° F2010/02
- [Emploi agricole : recensement et comparaison des sources #Exemple : rapprochement de l'enquête structure des exploitations et du fichier MSA non salariés](#)
octobre 2009 - N° E2009/08

- [Concentration géographique dans l'industrie manufacturière et dans les services en France : #une approche par un indicateur en continu](#)
août 2008 - N° G2008/09
- [Économies d'agglomération et productivité des entreprises :#estimation sur données individuelles françaises](#)
mai 2008 - N° G2008/03
- [Zones Franches Urbaines : quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ?](#)
janvier 2008 - N° G2007/11

Collection « Insee-méthodes »

- [Le modèle de projection démographique Omphale 2010](#)
février 2011 - N° 124

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale des collectivités locales (DGCL)
Département des études et des statistiques locales

1. Exposé de synthèse

Le département des études et statistiques locales recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des utilisateurs les statistiques et indicateurs sur les collectivités locales.

Il dispose depuis fin 2011, dans le cadre d'une convention avec l'Insee, du fichier SIASP, système d'information sur les agents du secteur public, élaboré par l'Insee pour analyser l'emploi et les salaires des agents de la fonction publique territoriale.

Les travaux - qui portent essentiellement sur le suivi des finances locales, l'intercommunalité et les agents de la fonction publique territoriale - prévus pour l'année 2013 s'inscrivent dans les orientations détaillées dans le programme à moyen terme.

Dans le domaine des **finances locales**, l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics. Ces données ont vocation à être dématérialisées. Des progrès restent à accomplir sur les estimations de dépenses par fonction des comptes des administrations publiques locales, en liaison avec l'Insee et la DG du Trésor, pour obtenir des données plus pertinentes à un degré fin de la nomenclature et par niveau de collectivité (voir avis du CNIS).

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 va se traduire d'ici le 1^{er} janvier 2014 par la couverture complète du territoire par l'**intercommunalité** à fiscalité propre, par la réduction du nombre de syndicats : les besoins d'études sur la rationalisation des périmètres induisent une forte demande d'analyse statistique sur l'intercommunalité.

Le système d'information sur l'intercommunalité permet la diffusion, par accès Internet à une base nationale, des informations statistiques et cartographiques sur l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), informations portant notamment sur la nature de l'EPCI, sa composition, ses compétences, sa nature juridique. Il s'appuiera notamment sur un procédé d'échange dématérialisé avec l'Insee sur le répertoire SIREN

La nouvelle base nationale de données sur internet (Banatic) sera opérationnelle en avril 2013.

Pour la **fonction publique territoriale (FPT)**, la mise à disposition de Siasp, système d'information sur les agents du secteur public, permettra de suivre l'emploi et les salaires dans la fonction publique territoriale, sur des périmètres et des concepts cohérents sur les 3 fonctions publiques. Ceci répond notamment aux attentes de la formation spécialisée « Connaissance statistique et évolution de l'emploi public » du Conseil Commun de la fonction publique.

La disponibilité de cette source sur les thèmes effectifs et salaires va conduire la DGCL à redéfinir les informations statistiques attendues dans les 'Bilans sociaux', source biennale spécifique à la FPT, sur les thématiques non couvertes par ailleurs. La prochaine édition est prévue sur les rapports sur l'état de la collectivité au 31 décembre 2013, dont la collecte aura lieu en 2014.

En complément, le DESL souhaite poursuivre, la mise en place d'un dispositif léger de recueil par Internet de données de cadrage ou d'actualité sur la fonction publique territoriale auprès d'un échantillon de collectivités.

A compter de 2013, les publications du DESL devraient être diffusés sur un site internet commun à la DGFIP et la DGCL colloc.gouv.fr

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

La mise à disposition du fichier SIASP par l'Insee était une priorité du programme 2009/2013 pour la DGCL. Les délais de réalisation ont été plus longs que prévus initialement, et la transition avec la série Colter sur l'année 2008 n'a pas été assurée comme annoncé.

Néanmoins, la mise à disposition de ce fichier constitue une avancée pour le DESL, car les informations de ce fichier sont essentielles, notamment pour les évaluations ou études d'impact sur le personnel de la FPT, qui a connu de profondes mutations entre 2006 et 2010, suite aux transferts de personnel dans le cadre de la loi de 2004 sur la décentralisation.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Le département des études et des statistiques locales a participé en 2011 à l'expertise du fichier SIASP, dans le cadre d'un groupe de travail Insee, DGAFF, Drees et DGCL. La mise à disposition de ce fichier devrait intervenir en début d'année N+2 sur le fichier de l'année N+1.

Le département des études et des statistiques locales pourra donc étudier les salaires des agents et leur évolution dans les différents niveaux de collectivités.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Le département des études et des statistiques locales diffusera des études sur les salaires dans la fonction publique territoriale, en coordination avec les travaux menés par l'Insee et la DGAFF sur les mêmes thèmes.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu des effectifs réduits du service statistique, il n'est pas prévu de travaux relatifs à un territoire particulier.

La recherche de collaborations interministérielles comme celle déjà mise en œuvre pour les zonages à travers le site www.territoires.gouv.fr/zonages sera poursuivie.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le DES fournit les données financières aux dispositifs d'observation et de suivi des politiques sociales publiques, pour la part importante qui relève d'une politique publique locale.

La qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales est essentielle à cet égard.

4.4 Aspects «européens »

Sans objet : la contribution à la statistique européenne en matière de finances publiques locales, d'emploi public local ou des structures territoriales relève d'autres unités que le DESL.

5. Opérations répétitives

La DESL exploite les comptes budgétaires, les comptes de gestion et les états fiscaux des collectivités locales, pour présenter les comptes des collectivités, notamment dans le cadre du rapport de l'Observatoire des Finances locales.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

1. Exposé de synthèse

La sous-direction des études statistiques et de l'évaluation du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SG-CIV) développe un système d'information sur les quartiers de la politique de la ville et contribue à l'évaluation de cette politique publique.

L'infrastructure d'observation actuelle du SG-CIV repose pour l'essentiel sur des exploitations territoriales des enquêtes du système statistique public et de sources administratives.

L'échelle territoriale

La géographie de la politique de la ville est définie à **une échelle infra-communale** ce qui conditionne les sources de données mobilisables pour l'observation statistique de ces quartiers.

A l'échelle de chaque quartier l'observation statistique repose sur l'exploitation de sources administratives géoréférencées complétée d'un travail d'estimation de la part de l'Insee, les « estimations mixtes », qui combine l'utilisation de ces sources et le recensement. Auparavant disponibles sur les seuls quartiers Zus et ZFU, la géographie règlementaire, ces données le deviennent progressivement sur le champ de la géographie contractuelle, les Cucs.

Pour réaliser des **analyses infra-communales**, sont également mobilisables, sous réserve de travaux spécifiques, les données à l'Iris ou, plus récemment, les données carroyées mises en place par l'Insee.

À **l'échelle nationale**, l'observation statistique bénéficie également de l'exploitation d'enquêtes statistiques dont la représentativité sur le champ de la politique de la ville est assurée, que ce soit d'origine ou via un échantillon dédié.

Un accès aux données des recensements de population enrichies de l'information d'appartenance de l'adresse à un quartier de la politique de la ville, permettrait une exploitation, à des fins d'études, de cette source à des **échelles géographiques intermédiaires**. Il a été demandé à l'Insee.

Les champs d'étude

Les politiques de la ville sont mises en œuvre sur cinq champs prioritaires : l'accès à l'emploi et le développement économique ; l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la réussite éducative et l'égalité des chances, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l'accès à la santé. Elles s'appuient en grande partie sur la mise en œuvre des politiques de droit commun, mais aussi sur quelques dispositifs spécifiques.

Les outils statistiques sur lesquels s'appuie la SG-CIV relèvent donc pour l'essentiel de la responsabilité de l'Insee ou des services statistiques compétents sur ces différents champs.

En matière d'**emploi**, sont principalement mobilisés l'enquête Emploi et les DEFM, mais aussi les travaux d'évaluation des politiques de l'emploi, et en particulier des dispositifs du plan de cohésion sociale, menés par la Dares ou, dans le cadre d'un partenariat, les travaux du Cereq. sur la question de l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi.

En matière de **développement économique** la SDESE s'appuie sur les fichiers Sirene, géoréférencés par l'Insee, sur Clap ou sur les données de l'Acoss.

Les principales sources en matière de **revenus** sont les fichiers géoréférencés des revenus fiscaux, des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire et des allocataires CAF. L'enquête annuelle Revenus Fiscaux de l'INSEE est également utilisée.

Les questions de **conditions de vie** sont abordées à l'aide des enquêtes SRCV et Trajectoire et Origines. Peu exploitées pour le moment les enquêtes Panel Premiers Migrants et Elipa devrait permettre d'approfondir cette question de l'immigration.

En matière de **logement**, sont principalement mobilisés les fichiers de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (Anru) et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'enquête logement de l'INSEE complète le dispositif, du côté des bénéficiaires. Le SG-CIV attend donc avec impatience la mise en œuvre de la prochaine enquête. Sont également à l'étude les exploitations des fichiers du Soes, en particulier de Filocom, et du répertoire des logements sociaux.

Dans le champ de l'**éducation**, les données sur la réussite scolaire sont issues des fichiers de la DEPP. Ces données, concernent essentiellement les élèves scolarisés dans des établissements publics situés dans les Zones urbaines sensibles. Sont attendus un élargissement aux établissements privés sous contrat et aux quartiers Cucs. Parallèlement l'utilisation du géoréférencement par l'Insee de la base Elèves permettra progressivement de passer d'une logique de localisation de l'établissement à celle du lieu de résidence de l'élève. Ces avancées se heurtent toutefois à des problèmes de mobilisation de moyens au sein de la Depp.

L'enquête Information et Vie Quotidienne et l'exploitation des données collectées au cours des Journées d'Appel Pour la Défense, si le géoréférencement est pris en charge par l'Insee, apporteront des éclairages particuliers sur la question de l'illettrisme.

En matière de **prévention de la délinquance**, la principale source administrative mobilisée est l'état 4001, statistique du ministère de l'Intérieur sur les crimes et délits constatés par les services de police et de gendarmerie. Depuis 2010 les données sont disponibles trimestriellement. L'enquête nationale de victimation, « Cadre de vie et sécurité », conduite par l'Insee et l'ONDRP permet de mesurer auprès des habitants la perception de leur quartier et de ses problèmes et les faits de délinquance dont ils ont été victimes.

En matière de **santé** les analyses portent d'une part sur l'offre de soins, avec le fichier Adeli des professionnels de santé ou la BPE, et d'autre part sur l'état de santé et le recours au soins à l'aide de la cohorte SIRS (Santé, inégalités et ruptures sociales), de l'enquête Décennale Santé, des enquêtes triennales en milieu scolaire ou de l'enquête Santé Protection Sociale.

Une collaboration avec le ministère des **sports** a permis l'exploitation du répertoire des équipements sportifs. Elle devrait se poursuivre sur le champ de la pratique sportive, à l'aide des fichiers de licenciés.

Ces analyses en matière d'**équipements** de santé et sportifs vont être complétées sur d'autres domaines en utilisant la Base Permanente des équipements de l'Insee, à l'échelon des Iris, par exemple en matière d'équipements sociaux.

Le Panel Politique de la Ville

Depuis 2011, le SG-CIV a également mis en place une enquête par panel auprès des résidents des zones urbaines sensibles. Cette enquête est mise en œuvre auprès d'une cohorte de 1750 ménages résidant dans une quarantaine de quartiers de la politique de la ville. Ce suivi vise à mieux comprendre les trajectoires de ces ménages et à identifier l'impact sur leurs conditions de vie des politiques menées localement, ainsi qu'à porter un regard de long terme sur l'effet de ces politiques. Un autre enjeu de ce dispositif est de continuer à observer les ménages qui quittent les quartiers. Cette opération implique différents partenaires, grands institutionnels de la politique de la ville : Agence nationale pour la rénovation urbaine, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Caisse des dépôts et consignations, Plan Urbanisme Construction Architecture, Union Sociale pour l'Habitat.

La valorisation des travaux

Les travaux de la SDESE alimentent de nombreuses études, publiées en particulier dans le rapport annuel de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (**Onzus**) dont la S/DESE assure le secrétariat permanent.

Ils permettent également de mettre à disposition des partenaires nationaux et locaux, des données d'observation sur les périmètres géographiques de la politique de la ville via son site **SIG-Ville**.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Le SG-CIV, alors Délégation interministérielle à la ville, n'a pas établi de programme à moyen terme 2009-2013.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Le SG-CIV déploiera en 2013 la troisième vague de l'enquête PPV.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

La politique d'exploitation croissante des sources administratives à des fins statistiques, que ce soit par l'Insee ou par les SSM, et le développement du géoréférencement, enrichira les informations mobilisables par le SG-CIV sur son champ de compétences.

2013 devrait normalement voir une utilisation de la base Élèves de la DEPP, des fichiers des licenciés sportifs du ministère des sports et des JAPD. Ces travaux sont dépendants des moyens mobilisables au sein du SSP pour ce faire.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les sur-échantillons mis en place dans l'enquête Famille-Logement et Logement permettront leur exploitation sur les quartiers de la politique de la Ville.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

La réforme prévue de la géographie de la politique de la ville va conduire la SDESE à réaliser des travaux dédiés dont le contour n'est pas encore déterminé. Ils devraient conduire à une mobilisation forte des données disponibles à une échelle infra-communale, données Iris et données carroyées.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

L'observation statistique en matière de politique de la ville est, par nature, territoriale.

Le SG-CIV demande donc à ce que cet avant-projet soit transmis dans son intégralité à la commission « Territoires ».

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

RAS

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le SG-CIV a engagé une démarche d'évaluation nationale de la politique de la ville appuyée sur un programme pluriannuel d'études coordonné par l'Observatoire national des Zus.

Les travaux retenus portent sur l'identification des effets propres de la politique de la ville et de ses programmes, mais également sur les effets pour les quartiers en politique de la ville de réformes plus globales. Les évaluations menées par le SG-CIV s'articulent ainsi principalement autour de trois chantiers :

- **Le programme national de rénovation urbaine (PNRU)** : une évaluation quantitative du PNRU est réalisée à partir du fichier **Filocom**. Par ailleurs, des évaluations qualitatives portent sur les effets de dispositifs spécifiques au sein du PNRU (abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, diminution de la TVA), ou sur les effets globaux de la rénovation urbaine sur des thèmes de la politique de la ville (sécurité et tranquillité publiques).
-
- **Les dispositifs de réussite éducative**, à travers des évaluations quantitatives des programmes de réussite éducative (PRE) et des dispositifs des « cordées de la réussite ».
-
- **Les finances locales**, par des évaluations des effets sur les finances des collectivités en politique de la ville des réformes Borloo de la DSU en 2004-2005 et des réformes des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle.

Enfin, le développement du **Panel Politique de la Ville (PPV)** est l'occasion de mettre en place une base de connaissance pérenne au sein du SG-CIV, mobilisable aussi bien pour des objectifs futurs d'observation que d'évaluation.

4.4 Aspects « européens »

RAS

5. Opérations répétitives

<i>Enquêtes statistiques PPV</i>	<i>Unité responsable</i>	<i>Suivi (ne rien inscrire)</i>	<i>Observations</i>
Enquêtes			
Panel Politique de la Ville	SG-CIV		
Exploitation d'enquêtes			
Emploi	Insee		
Logement	Insee		
SRCV	Insee		
ERF(S)	Insee/DGFIP/Cnaf/Cnav/CCMSA		
CVS	Insee		
Enquête sur les livraisons de l'Anru	Anru		
Exploitation de fichiers administratifs			
DEFM	Pôle Emploi/Dares /Insee		
Fichiers de suivi des dispositifs de politique de l'emploi ou de la politique de la ville ciblée sur l'emploi (exonérations ZFU)	Dares		
Sirene	Insee		
Clap	Insee		
Revenus fiscaux localisés	DGI/Insee		
Fichiers Cnam	Cnam/Insee		
Fichiers CAF localisés	Cnaf/Insee		
Fichiers de gestion de l'Anru	Anru		
	Anru		
Fichiers de gestion de l'Anah	Anah		
Fichier Adeli des médecins	Drees		
Fichiers de gestion de l'EN établissements et élèves	Depp		
Etat 4001	DGPN/DGGN		

EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2013 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES Insee - Direction des statistiques d'entreprises Département Synthèses sectorielles

Des extensions régionales sont réalisées pour l'enquête CIS.

L'enquête sur les hébergements touristiques hôteliers fait également l'objet d'extensions régionales dans le cadre de partenariats, de manière à disposer d'information sur des zones d'intérêt local. Ces partenariats sont révisés avec de nouvelles conventions en 2013, redéfinissant ces zones, avec à l'appui la fourniture d'une indication sur la précision des informations fournies (cf. point 3.3 ci-dessus). Parallèlement il est prévu que des investissements sur l'emploi touristique et l'impact économique du tourisme soient disponibles pour des études.

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales Département de la démographie Répertoires démographiques

1. Exposé de synthèse

La refonte de la base de répertoires des personnes, qui rassemble le RNIPP et le fichier électoral, avait pour objectifs principaux la mise à niveau des modalités de gestion et des variables de la base et l'amélioration des services rendus aux administrations utilisatrices et aux partenaires (communes, organismes de la sphère sociale). Elle s'accompagne de la poursuite de la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs (les communes en particulier) et les partenaires (organismes sociaux). Cette refonte s'achève en 2012.

Depuis mi 2011, les actes d'état civil enregistrés à Mayotte sont enregistrés dans la base et à l'automne 2012 l'ensemble des mahorais sera intégré au rNIPP. En 2013, les habitants de Mayotte seront gérés au même titre que ceux de la métropole et des autres DOM dans le RNIPP, et le fichier national des électeurs jouera un rôle identique.

2. Travaux nouveaux pour 2013

Enregistrement et traitement systématique des mouvements électoraux entre les communes de Mayotte.

3. Opérations répétitives

- Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
- Gestion du fichier électoral et du RNIPP (Répertoire national d'identification des personnes physiques)
- Enrichissement de l'Échantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels, fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

(identique à ce qui figure dans l'annexe note du 24 avril)

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la démographie
Base permanente d'équipements

1. Exposé de synthèse

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc.), avec une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants et dans les communes dont l'Insee dispose d'une cartographie numérisée. Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Récemment ont été ajoutés dans la base les tribunaux, les services postaux et les théâtres.

2. Travaux nouveaux pour 2013

Pourraient être intégrés dans la base, en 2013, certains équipements de transports structurants (gares, aéroports), les salles de cinéma et les établissements de « Pôle emploi ». Par ailleurs les données de la base pourraient être diffusées avec une plus grande précision géographique pour permettre une analyse plus fine de leur accessibilité.

3. Opérations répétitives

Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour.

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources : - REE-Sirene - Ramsese : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - Adeli : Automatisation DEs Listes de professionnels de la santé - Finess : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale.	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

(identique à ce qui figure dans l'annexe note du 24 avril)

1. Exposé de synthèse

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes. Ce nouveau processus est désormais entré en régime de croisière des nouvelles modalités de recensement. Les protocoles de collecte et de traitement sont désormais rôdés, les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année depuis 2008 et les résultats détaillés complets chaque année en juillet depuis 2009.

En 2012, une première expérimentation de collecte par internet a été organisée : dans 14 communes volontaires, les ménages qui le souhaitaient pouvaient répondre au questionnaire du recensement sur le site internet de l'Insee. Cette expérience a été positive et les travaux vont se poursuivre dans les années qui viennent.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi
Collecte par internet	Insee, démographie	Nouvelle série d'expérimentations dans 50 communes volontaires.

3. Travaux nouveaux pour 2013

Le programme de modernisation de la collecte, Homère, va faire l'objet de nouvelles expérimentations, dans la perspective du début du déploiement de la collecte par internet lors de l'enquête de 2014.

Suite aux travaux du groupe Cnis-Cnerp sur l'évolution du questionnaire du recensement, des tests seront menés dans la perspective de modifications pour l'enquête de 2015.

Par ailleurs, l'important projet de modernisation la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi.

Comme en 2008, le territoire de Wallis et Futuna fera l'objet d'un recensement exhaustif. L'Insee se conformera en cela à l'article 157 de la loi du 27 février 2002 qui prévoit que, dans ces territoires, le recensement est réalisé tous les cinq ans, le cas échéant en collaboration avec les instituts de statistique compétents.

4. Opérations répétitives

Depuis 2004, les enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement ont été élaborés en tenant compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et

contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2009-2013	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

Les années précédentes, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportait un sur-échantillon dans les ZUS. En 2013, la taille de l'échantillon sera maintenue mais sans ce sur-échantillon ; en effet, l'année 2013 sera marquée par l'enquête Logement qui prévoit un sur-échantillon ZUS important et il a donc semblé préférable de ne pas multiplier les enquêtes dans ces zones en 2013.

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division "Logement"

L'enquête Logement 2013 comportera une extension régionale en Île-de-France, Nord-Pas de Calais et dans les Dom (selon un protocole à préciser pour ces derniers).

Dans le cadre du suivi des préconisations du groupe de travail sur le mal-logement de 2010-2011, la division a entamé avec le SOeS (service statistique du ministère de l'écologie) des travaux de comparaison entre Filocom et le recensement de la population sur les indicateurs de peuplement, le confort des logements et la vacance. Ces travaux seront poursuivis en 2013. Par ailleurs, des progrès seront recherchés dans l'articulation des travaux menés par les échelons régionaux de l'Insee et ceux du ministère de l'équipement sur le thème du mal-logement.

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages

Division Revenus et patrimoine des ménages

Projet de Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi)

Parmi les objectifs du test grandeur nature du projet Filosofi qui sera conduit en 2012/2013 figurent la production d'indicateurs infra-communaux de disparités de niveaux de vie et la validation de la qualité des indicateurs produits. Cette partie des travaux d'investissement du projet sera réalisée

plus spécifiquement par la division Statistiques Régionales, Locales et Urbaines en étroite collaboration avec le pôle Revenus Fiscaux de la Direction Régionale de Bretagne.

Dispositif SRCV

En réponse à une demande de la Commission européenne, des travaux méthodologiques seront réalisés en 2012/2013 pour produire des estimateurs régionaux des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces travaux seront réalisés en étroite collaboration avec l'équipe de méthodologues de la Direction de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale.

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département de l'Emploi et des revenus d'activité

Cellule « Synthèse et conjoncture de l'emploi »

Un chantier sur les estimations trimestrielles d'emploi dans les DOM sera mené en vue de diffuser auprès des DR concernées des séries d'emploi trimestrielles, si la qualité des données sources le permet.

Insee - Direction de la Méthodologie et de la Coordination Statistique et Internationale

Référentiels géographiques

1. Exposé de synthèse

L'Insee est responsable de la gestion et de la mise à jour et de la diffusion de l'information officielle sur les unités géographiques (communes et unités administratives supra communales).

2. Opérations répétitives

Mise à jour du code officiel géographique : chaque année, au 1^{er} trimestre, mise à jour sur insee.fr du « Code officiel géographique »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Les opérations statistiques du SSP disposent toutes d'une dimension géographique et localisée.

Du côté des enquêtes auprès des exploitations agricoles, toutes possèdent une représentativité au moins régionale.

Par ailleurs, le recensement agricole, réalisé en 2010 et 2011, qui par nature doit recenser toutes les exploitations agricoles, est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. En 2013 le SSP et les services en charge des missions statistiques dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche continueront d'exploiter les données collectées dans une optique d'analyse territoriale fine. Les données permettent en effet de mieux connaître, à des niveaux géographiques fins, les moyens de production engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluante des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et de mieux cerner la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergement, vente directe).

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, le service statistique agricole utilise beaucoup la dimension géographique et localisée pour fournir régulièrement des analyses économiques pertinentes sur des territoires de façon à répondre à ses utilisateurs, notamment institutionnels, qui souhaitent des

informations régionales comparables et cohérentes, en définissant un socle commun de tableaux, de graphiques et de cartes disponibles à cet échelon.

Enfin l'enquête Teruti-Lucas, qui décrit le territoire français, permet de connaître annuellement les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau national, régional et départemental (mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement d'une surface suffisante), de suivre et quantifier les changements d'occupation et d'usage des sols et de la structure des paysages au fil du temps. Elle constitue également une source de données pour d'autres analyses et études, par exemple l'élaboration d'indicateurs agro-environnementaux ou d'indicateurs paysagers. Ainsi elle fournit l'indicateur d'artificialisation du schéma national de développement durable.

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le règlement européen demande de produire des données par « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Le BSPA produit des résultats complets pour les supra-régions Atlantique et Méditerranée, partiels pour les autres régions. En fonction des besoins, le BSPA étudiera des méthodes de désagrégation des données économiques en liaison avec les travaux conduits au niveau européen.

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées) et éventuellement par département.

MINISTÈRE DE LA REFORME DE L'ÉTAT, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale des douanes et droits indirects
Département des statistiques et études économiques

La publication trimestrielle de la cartographie régionale et départementale du commerce extérieur, mise en place au début de 2011, sera poursuivie.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département des études, de la prospective et des statistiques

Enquête statistique nationale sur les dépenses culturelles des collectivités locales :

L'enquête lancée en 2012 auprès des communes, intercommunalités, départements et régions et visant à connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution permettra de disposer en 2013 de données locales.

Amélioration du suivi de la fréquentation touristique des sites et événements culturels : expérimentation d'un panel national et étude qualitative sur trois régions

Un premier diagnostic des sources et dispositifs existants en matière de suivi de la fréquentation touristique des sites et événements culturels a été conduit dans le cadre d'une étude de faisabilité menée avec la direction du tourisme en vue de la création d'un outil partagé entre les deux ministères.

Un groupe de projet regroupant les services concernés du ministère de la Culture et ceux de la direction du Tourisme, ainsi que Atout France, l'agence de développement touristique de la France, est chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif partagé de suivi de la fréquentation touristique d'un panel national de sites et d'événements culturels. Ce panel intégrera également les territoires d'outre-mer.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la convention culture tourisme, liant les deux ministères. Dans le prolongement de ce travail, afin d'approfondir la connaissance de la fréquentation permettant de conduire à une approche en terme de publics, un projet d'étude qualitative sera mené dans trois régions, en vue d'identifier les voies d'une amélioration de la connaissance des profils socioculturels des clientèles et de leurs provenances et à préfigurer les mécanismes à mettre en place pour y parvenir, concernant tant les outils nécessaires au recueil des informations au niveau de chaque site que les circuits de remontée et de mise en accessibilité de l'information.

L'impact d'événements culturels uniques importants sur l'activité économique locale, régionale ou nationale (étude lancée en 2012, achevée en 2013) :

L'impact économique d'un événement culturel important unique (ou exceptionnel ou singulier ou non régulier) ou d'une série d'événements culturels importants uniques – par exemple, au niveau national, une « capitale européenne de la culture » (Lille, en 2004), une exposition temporaire exceptionnelle, la Biennale de Paris, l'édition parisienne de la Nuit blanche, une exposition universelle, etc. – attirant sur une période courte de nombreux visiteurs (au sens large) de l'extérieur d'un territoire environnant prédéfini a pu être invoqué par les communicants, les médias et les politiques pour venir justifier l'octroi de fonds publics.

De manière exploratoire, il s'agirait de s'inspirer directement de la littérature en économie du sport sur l'analyse rétrospective des effets produits localement par la tenue d'événements sportifs uniques importants (Jeux olympiques d'été ou d'hiver, coupes du monde, Super Bowl, etc.) pour estimer à l'aide d'outils économétriques et de données agrégées disponibles sur moyenne et longue période (séries temporelles), pour des territoires de différentes tailles, l'impact économique d'un échantillon de quelques événements culturels importants uniques pour un certain nombre de variables : valeur ajoutée, rémunérations individuelles, emploi, taux de chômage, recettes fiscales, ventes imposables, etc. La première étape du travail consisterait à identifier des événements culturels qui soient raisonnablement comparables aux événements sportifs en question, la deuxième étant d'investiguer sur les données nécessaires au travail d'analyse statistique avant de faire celui-ci.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

Études sur la localisation infranationale des descendants d'immigrés. Un ensemble d'études amorcées en 2012 devrait aboutir en 2013.

Appui éventuel à des DR Insee sur leurs projets d'études sur les immigrants.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable

et

Sous-direction de l'information environnementale

Les trois orientations affichées pour le programme 2012 demeurent : enrichissement de Géoidd, amélioration du dispositif de géolocalisation et production en partenariat d'indicateurs de développement durable territoriaux.

En 2011, le SOeS aura recensé les besoins en matière de géolocalisation infra communale (XY ou bien maillage territorial régulier) qui peuvent concerner l'ensemble des domaines de son champ de compétence. Les travaux de géolocalisation seront poursuivis en 2012. Ils concernent notamment les informations permettant de mesurer et analyser l'étalement urbain sous l'angle de la construction (fichiers fonciers dits « Majic » et du cadastre), des déplacements et des transports.

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Alimentation de la BPE de l'Insee sur des équipements liés aux transports : gares, aéroports, stations services...

Travaux sur la précarité / vulnérabilité énergétique des ménages à partir du recensement de la population, de la BPE, des données relatives à l'accès aux soins et de la modélisation des déplacements avec les pôles « analyse territoriale » de l'Insee.

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

La politique de l'énergie et du climat est partiellement décentralisée, puisque les conseils régionaux ont désormais pour obligation d'élaborer et de réviser des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie, et que toutes les collectivités locales de plus de 50 000 habitants doivent établir et mettre à jour des plans climat énergie territoriaux. En 2011 et 2012, des arrêtés ont été pris afin de pouvoir monter des collectes de données sur les puissances raccordées en électricité renouvelable et sur les consommations de gaz et d'électricité par commune. Pour l'instant il n'est pas envisagé de travailler à des collectes complémentaires à ces deux avancées.

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOES)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux a précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau

géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

La Meos a contribué à la mise en place, en collaboration avec la Drees qui a piloté l'opération, un panorama statistique des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). A ce titre, la Meos a fourni un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la Drees, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement. Cette publication annuelle sera reconduite en 2013.

La mission poursuivra sa collaboration avec l'Insee sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Ces travaux permettront de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée féminine, ou dans les zones urbaines sensibles, notamment.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Emploi et marché du travail »

Les services déconcentrés des DIRECCTE n'interviendront plus que marginalement dans la collecte de la DOETH (gestion des accords et des pénalités) dès le transfert de la gestion de la DOETH à l'Agefiph début 2013.

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi) à un niveau local fin se poursuivra.

Pôle Emploi

Seront également poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs départementaux et régionaux sur la demande d'emploi en concertation avec la Dares et ses services déconcentrés.

Conformément à l'accord national cadre entre Pôle emploi et l'Alliance Ville Emplois, un ensemble de données relatives au marché du travail sera régulièrement fourni aux maisons de l'emploi par les directions régionales de Pôle emploi.

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)

Département des études et des statistiques

Actualisation des travaux publiés en 2009 sur la localisation de l'emploi public en collaboration avec la Datar, en relation avec la révision générale des politiques publiques sous l'angle de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État (Réate).

Poursuite à un rythme annuel des travaux lancés en 2010 dans le cadre du suivi de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État aux fins d'exploiter deux fois par an le fichier détail trimestriel issu d'Epure élaboré par l'Insee.

Régionalisation de l'enquête sur les recrutements dans la fonction publique de l'État : poursuite.

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (Cnaf)

La DSER assure un rôle d'animation et de pilotage du réseau des chargés d'études des Caf. Dans ce cadre, elle noue des partenariats d'échanges de données avec les principaux services statistiques ministériels (Dares Éducation Nationale, Ministère du logement) et l'Insee. Ces échanges permettent au réseau des Caf de disposer de données de cadrage complémentaires aux données allocataires et utiles dans leurs diagnostics locaux. Inversement, les données Caf peuvent être valorisées au sein des services statistiques.

Au-delà de ces échanges, la branche Famille a la volonté de toujours mieux appréhender les phénomènes sociaux et travailler sur les problématiques sociales locales. C'est pourquoi, un partenariat national a été initié entre la Cnaf et l'Insee en 2009 pour mettre à disposition des Caf des données géoréférencées permettant de construire un certain nombre d'indicateurs statistiques sur les allocataires pour des zonages infra communaux (IRIS, ZUS). Ce partenariat se décline par des conventions locales entre les directions régionales de l'Insee et les Caf sur la mise à disposition de données géolocalisées complémentaires.

En collaboration avec l'Insee, un travail de formation initié en 2012 par la Cnaf se poursuivra en 2013 vers les Caf afin de leur permettre de mieux maîtriser l'utilisation des données carroyées et de partager cette formation avec les directions régionales de l'Insee. Ces formations doivent permettre aux deux partenaires Caf et Insee de travailler efficacement dans le cadre de partenariat d'études locales.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (Cnav)

Direction Statistiques, Prospective et Recherche

La base documentaire Lotus regroupe les principales statistiques nationales et régionales. Cette base devrait être accessible par internet sur le site de la Cnav.

La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraités en stock et résidents par région permet aux statisticiens des CARSAT de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un Infocentre sur le SNSP en stock et en flux a permis de répondre aux différentes demandes par des "requêtes d'entreprises" partagées par l'ensemble des organismes (Cnav, Carsat). Le programme de constitution de ces requêtes est complété en continu.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

La Drees et l'Irdes, au travers d'une convention pluriannuelle d'objectif (2011-2013) poursuivront leurs travaux sur les distances d'accès aux soins - hospitaliers et de ville - en temps et en kilomètres et développeront des approches complémentaires mêlant distances d'accès et densité de professionnels. Des analyses approfondies seront réalisées à partir de l'enquête Santé et protection sociale (ESPS) sur les déterminants de l'accès aux soins, tant du côté des patients que de celui de l'offre de soins, ou encore des caractéristiques du territoire. L'objectif est de mettre à disposition des ARS de véritables outils au service des politiques régionales de santé. L'évaluation des Schémas Régionaux d'Organisation des Soins (SROS) constitue la première démarche à laquelle ces travaux pourront contribuer au niveau régional dès 2012.

MUTUALITE SOCIALE AGRIGOLE (MSA)

Comme chaque année, l'Observatoire Économique et Social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (Inserm)

Une des particularités de CONSTANCE S(POUR CONSULtANTS des CES-Centres d'examens de santé) est le recueil de données de localisation des adresses des participants à l'échelle la plus fine (géocodage X/Y) : il sera donc possible de procéder à des analyses territoriales à des échelles diverses.

INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (Inpes)

Le Baromètre santé 2010 est un système d'observation nationale qui peut efficacement se décliner au niveau régional, à la fois en termes d'harmonisation des indicateurs (ils sont de fait strictement identiques d'une région à l'autre) et de rationalisation de la dépense publique (au lieu de monter des enquêtes régionales *ad hoc*, la déclinaison régionale d'un outil national, tel que décrite ci-dessous, permet une réelle économie d'échelle). Le Baromètre santé 2010 pourrait en effet devenir l'un des éléments du système d'information dont auront besoin les ARS pour leur pilotage régional et également la tutelle en termes de pilotage national.

Le Baromètre santé 2010 porte sur un échantillon de 28 000 individus. Contrairement à ce qui a été fait lors des exercices précédents, les suréchantillons régionaux ont pu être construits en complément des individus de l'enquête nationale, les deux échantillons étant agrégés (individus de la région issus de l'enquête nationale + individus issus d'un échantillon régional spécifique à la charge de l'ORS) en une base régionale. Cela offre la perspective d'échantillons régionaux beaucoup plus importants en taille que s'ils étaient constitués sur la seule base de financements régionaux. Au-delà de la diminution du coût global de leur enquête, un des gros avantages pour les ORS est de pouvoir avoir dans leurs échantillons les individus ou foyers avec « portables exclusifs » ce qui n'est possible dans le cadre d'une enquête régionale seule. Des extensions ont été opérées dans huit régions, parfois sur la population « jeune adulte ». Elles étaient à la charge des ORS et dépendantes de financements locaux.

En 2013, il est également prévu que le Baromètre santé soit décliné dans les DOM. Une étude méthodologique de faisabilité d'une extension du Baromètre santé dans les DOM-COM (notamment autour des problèmes de langue et de couverture téléphonique) est en cours, en lien étroit avec les

équipes ayant déjà réalisé des enquêtes en population générale sur ces territoires, c'est-à-dire les instituts statistiques de ces territoires, les ORS des DOM et l'ORS IDF (qui a piloté un KABP sida dans les DFA il y a quelques années) pour bénéficier de leur expérience. Les extensions de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes (ENVEFF) à Mayotte, à la Réunion et en Polynésie française seront également mobilisées pour la compréhension des spécificités rencontrées sur ces terrains et des possibilités de s'y adapter.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Depp

Les travaux sur la déclinaison de l'indicateur européen des sortants précoces (Eurostat, calcul à partir des enquêtes emploi de l'Insee pour la France) au niveau des académies se poursuivent. Un premier travail a été réalisé en 2011 en approximant le concept européen à partir des questions du recensement de la population, l'enquête emploi ne permettant pas de disposer d'effectifs suffisant localement. Il s'agit désormais d'analyser la faisabilité d'exploiter les données des enquêtes annuelles de recensement pour disposer d'indicateurs locaux pour des années plus récentes que celles du recensement (qui cumule cinq années d'enquêtes annuelles pour estimer la situation en milieu de période – 2008 par exemple pour les collectes 2006 à 2010).

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques - Sies

Élaboration d'un atlas des effectifs étudiants et d'un ensemble d'indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation. Diffusion d'indicateurs sur les universités. De nombreuses données sont diffusées par université.

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Département des études statistiques – Pôle Recherche

L'enquête sur les budgets R&T des collectivités territoriales permet de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D.

La DIRD (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région.

Des cartes sont disponibles sur le site Reperes (voir ci-dessous).

Initié en 2009, un « kit Recherche » développé dans le cadre du Copar pour étendre l'offre de données régionales a été remis à jour fin 2010 et mis à disposition des DR de l'Insee. Il inclut de nouveaux indicateurs régionaux.

Enfin, la création des pôles de compétitivité et des différentes structures de recherche prévues dans la loi d'orientation de la recherche va accroître la demande de données régionales ou locales.

Contribution à l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région (outil PAP-ESR).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (35 Cours d'Appel, 160 tribunaux de grande instance, 305 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 135 tribunaux de commerce) ; ces statistiques par juridiction sont régulièrement mises en en ligne sur le site du ministère. On pourrait sans doute aller plus loin ; aucun projet précis sur ce thème n'est prévu en 2013.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ)

- Mise à jour des « tableaux économiques régionaux » : résultats statistiques 2012 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : l'institut national de la statistique et des études économiques -Insee).

- Mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2012 sur la délinquance constatée (destinataire : Insee).